

A person is sitting on a white plastic chair inside a white tent. The background shows the interior of the tent and the UNHCR logo. The overall scene is dimly lit, suggesting an outdoor setting at dusk or dawn.

UNHCR

Moyen-Orient

Faits marquants

- La plupart des pays du Moyen-Orient ont généreusement prodigué l'hospitalité aux réfugiés.
- Les événements qui se sont succédé dans la région ont été dominés par la violence qui sévissait en Iraq et par le déplacement en masse des Iraquiens en-deçà et au-delà des frontières de leur pays. Près de quatre millions d'Iraquiens étaient déplacés, environ deux millions d'entre eux s'étant réfugiés en Jordanie, en République arabe syrienne (Syrie), au Liban, en Égypte ou dans des pays plus lointains.
- Une crise moins visible était en gestation au Yémen, où le nombre d'arrivées en provenance de la Corne de l'Afrique, via le Golfe d'Aden, n'a donné aucun signe de fléchissement. Parallèlement, la situation au Liban est demeurée très instable.
- L'UNHCR a rétabli la communication avec les communautés soudanaises réfugiées en Égypte et renoué un dialogue interrompu après les manifestations de décembre 2005, au cours desquelles 28 ressortissants soudanais qui réclamaient davantage d'aide et de possibilités de réinstallation avaient trouvé la mort.
- Le Haut Commissariat a étoffé les effectifs de sa délégation en Israël afin d'aider les autorités à accueillir les demandeurs d'asile originaires du Soudan et d'Afrique sub-saharienne.
- Les pays du Conseil de coopération du Golfe ont manifesté un intérêt de plus en plus vif pour un éventuel partenariat avec l'UNHCR. Le Haut Commissariat a organisé des ateliers de formation et des conférences afin de mieux faire connaître son rôle et ses opérations.

Arabie saoudite

Bahreïn

Égypte

Émirats arabes unis

Iraq

Israël

Jordanie

Koweït

Liban

Oman

Qatar

République arabe syrienne

Yémen

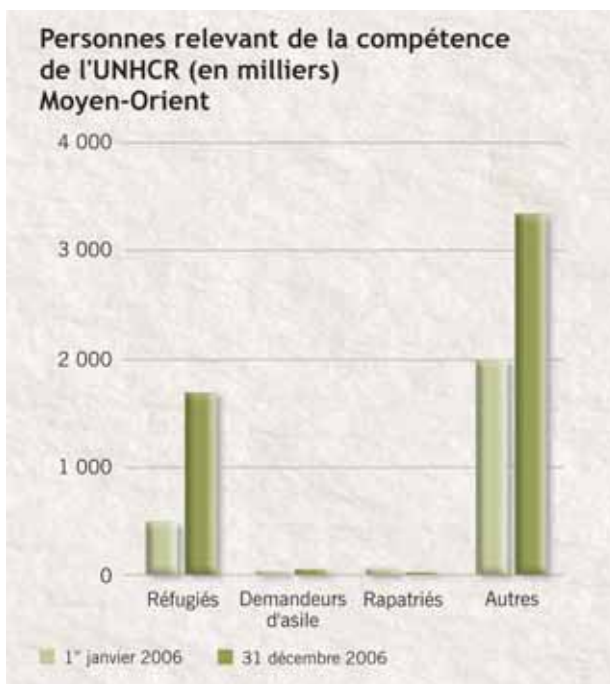


Environnement

En Iraq, la crise humanitaire n'a donné aucun signe d'essoufflement. Les déplacements massifs de population sont devenus très visibles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, après l'attentat à la bombe lancé contre la mosquée Al-Ashkari de Samarra en février 2006. À la fin de l'année, près de deux millions d'Iraqiens étaient déplacés à l'intérieur du pays, alors qu'environ deux millions de leurs compatriotes s'étaient réfugiés dans des

pays avoisinants, le plus souvent en Jordanie et en République arabe syrienne. Les flux d'exilés quittant la proche région pour se rendre dans des pays plus lointains se sont poursuivis.

Dans les pays limitrophes, la tolérance à l'égard des Iraqiens a commencé à diminuer, à mesure que leur nombre augmentait et que la perspective d'un retour se faisait plus lointaine. De surcroît, la situation humanitaire des Iraqiens déplacés en Iraq et dans des pays limitrophes s'est dramatiquement dégradée : l'UNHCR a donc réorienté son action, passant de la réintégration et de la réhabilitation en Iraq à l'octroi d'une protection et d'une assistance aux plus vulnérables des Iraqiens exilés à l'étranger.



Après le conflit qui a éclaté le 12 juillet 2006 au Liban, l'UNHCR a réagi avec célérité face à une crise humanitaire imprévue, qui évoluait rapidement et qui a déplacé jusqu'à un million de personnes. L'arrêt des hostilités, intervenu le 14 août, a déclenché le retour en masse des déplacés internes et des personnes qui s'étaient réfugiées en République arabe syrienne ou dans des pays plus éloignés. Il a donc fallu réorienter rapidement l'opération afin d'aider les populations de retour, que ce soit pendant leur voyage ou à leur arrivée dans leur localité d'origine. L'UNHCR est apparu comme l'un des principaux acteurs de l'effort de secours interorganisations déployé par les Nations Unies. Au Liban et en République arabe syrienne, de nouveaux partenariats ont été noués avec des organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux et des évaluations conjointes de besoins ont servi de point de départ à l'action de secours humanitaire.

Plus de 25 000 personnes, originaires de la Corne de l'Afrique, sont arrivées au Yémen après avoir traversé le Golfe d'Aden. Aucune aide supplémentaire n'ayant été accordée au pays pour lui permettre d'accroître sa capacité d'absorption, certains signes donnent à penser que l'environnement de protection devient précaire.

Réalisations et impact

L'UNHCR a protégé et aidé les plus vulnérables des étrangers réfugiés en Iraq et des déplacés internes, dont le nombre ne cesse de croître, ainsi que les Iraquiens réfugiés dans des pays avoisinants.

Pendant la crise au Liban, l'UNHCR a offert une protection et une aide d'urgence à quelque 150 000 personnes déplacées, réfugiées ou de retour dans le pays, et à plus de 20 000 Libanais réfugiés en République arabe syrienne. L'assistance en faveur de 30 000 personnes très vulnérables, déplacées dans le pays ou ayant regagné leur localité d'origine, qui n'étaient pas en mesure d'accéder aux services dans des conditions équitables, a été renforcée pendant la phase de relèvement initiale.

L'UNHCR a continué d'encourager l'adhésion du Gouvernement syrien à la Convention de 1951 et au Protocole de 1967 sur les réfugiés, ainsi qu'aux deux conventions sur l'apatridie. Le Haut Commissariat a également proposé au Gouvernement de l'aider à rédiger une loi nationale sur l'asile et à rechercher une solution au sort des apatrides. La République arabe syrienne a poursuivi sa politique de la porte ouverte à l'égard des arabes qui cherchaient l'asile dans le pays.

Le Koweït a ratifié la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses deux protocoles, traitant respectivement de la traite des femmes et des enfants et du trafic de migrants.

Le Haut Commissariat s'est efforcé de consolider et d'institutionnaliser ses relations avec les principales ONG de la région du Golfe, de manière bilatérale ou au travers du Réseau des ONG du Golfe, créé à Riyad en 2001. Au titre de ces efforts, l'UNHCR a rencontré des organisations individuelles et assisté à des conférences organisées par des membres du réseau, comme l'Organisation des Sociétés du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge d'Abou Dhabi et l'*Eid Charitable Establishment* de Doha, au Qatar.

En Égypte, l'UNHCR est entré en contact les communautés réfugiées du Caire grâce à une équipe multifonctionnelle, réunissant des spécialistes des services communautaires, de la protection, de la réinstallation et du rapatriement. La communication avec des communautés réfugiées dispersées à travers le Caire s'en est trouvée améliorée. Des évaluations participatives ont été réalisées lors de réunions régulières avec les communautés, de sorte que l'UNHCR a été en mesure de cerner avec plus de précision les besoins des réfugiés, de classer les interventions par ordre de priorité et de réajuster en conséquence ses programmes.

Contraintes

Le conflit et la crise qui perdurent dans la Corne de l'Afrique sont en partie à l'origine d'une augmentation du nombre des nouveaux arrivants au Yémen, phénomène qui a suscité des failles dans la protection et dans l'assistance humanitaire. La crise au Liban a mis à l'épreuve la capacité de préparation de l'Organisation, ainsi que son aptitude à intervenir de manière adéquate. L'UNHCR avait néanmoins repositionné des stocks dans la région et son intervention au Liban a été rapide et efficace.

Opérations

Les opérations de l'UNHCR au **Liban**, au **Yémen** et en **Iraq** sont décrites dans des chapitres distincts.

Les **États membres du Conseil de coopération du Golfe (l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis, le Koweït, Oman et le Qatar)** ne sont signataires ni de la Convention de 1951 ni du Protocole de 1967 ; de même, il n'existe dans ces pays aucune disposition législative ou administrative réglementant le traitement des réfugiés. L'UNHCR s'est attaché à encourager un respect scrupuleux des principes du droit des réfugiés et à élargir l'institution de l'asile dans les pays du Golfe, ceci afin de préparer, à plus longue échéance, la promulgation de lois nationales sur les réfugiés et l'adhésion à la Convention de 1951. Les efforts déployés par l'UNHCR à cet égard ont permis de mieux faire connaître les principes de la protection internationale et la mission du Haut Commissariat aux gouvernements et aux ONG. De plus, l'UNHCR a ainsi été en mesure d'entrer en contact avec un nombre croissant de demandeurs d'asile et de garantir un respect plus rigoureux des droits fondamentaux des réfugiés.

La perspective d'un partenariat avec l'UNHCR a continué de susciter un intérêt croissant dans les pays du Conseil de coopération du Golfe. En avril 2006, le Haut Commissariat a organisé un atelier sur l'asile et la sécurité à Riyad avec le concours de l'université Naif ; 68 personnes, issues de 12 États membres de la Ligue arabe, y ont participé.

En **Égypte**, l'UNHCR a continué d'accueillir et d'enregistrer les demandeurs d'asile tout en déterminant leur statut de réfugié, après cinquante années de présence dans le pays. Les possibilités socio-économiques qui s'offrent aux réfugiés sont limitées et bon nombre d'entre eux ont des besoins particuliers ; c'est pourquoi ils sont bien souvent demeurés tributaires de l'aide humanitaire, sans laquelle ils n'auraient pu subvenir à leurs besoins essentiels. L'UNHCR a continué d'offrir une assistance et des formations visant à renforcer l'autosuffisance des réfugiés.

Le Haut Commissariat a implanté une délégation à part entière en **Israël**. Le bureau de Jérusalem a aidé les autorités à traiter les demandes d'asile et à mettre au point des mécanismes juridiques et pratiques pour assurer la protection et le bien-être des réfugiés. Quelque 200 réfugiés et demandeurs d'asile libériens et



Interdit d'entrée en Syrie, des Palestiniens contraints de fuir Bagdad suite à des menaces de mort, sont bloqués dans un *no man's land* depuis mai 2006.

sierra-léonais ont bénéficié d'une protection temporaire, tout comme 500 ressortissants ivoiriens et congolais. Les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ont continué à dispenser une aide humanitaire essentielle aux personnes réfugiées dans le pays.

La **Jordanie** a également fait face à une augmentation du nombre d'Iraquiens affluant sur son territoire. Comme en République arabe syrienne, la très grande majorité des Iraquiens vivait dans la capitale. L'UNHCR a observé une augmentation des violences sexuelles et sexistes, ainsi que des violences commises à l'encontre d'enfants. Les Iraquiens souffrent de leur statut juridique précaire, de l'absence de revenus, de la perte des membres de leur famille et de leurs amis, de l'exploitation et des discriminations dont ils sont victimes, ainsi que des expériences traumatisantes qu'ils ont endurées en Iraq.

En 2006, l'un des objectifs de l'UNHCR était de fermer le camp de Ruwayshed, situé à la frontière iraquienne, qui abritait environ 480 réfugiés palestiniens et iraniens. L'Organisation est parvenue à réinstaller plus de 350 réfugiés mais il en est resté une bonne centaine au camp, où les conditions de vie étaient déplorables et dont ils ne pouvaient sortir librement.

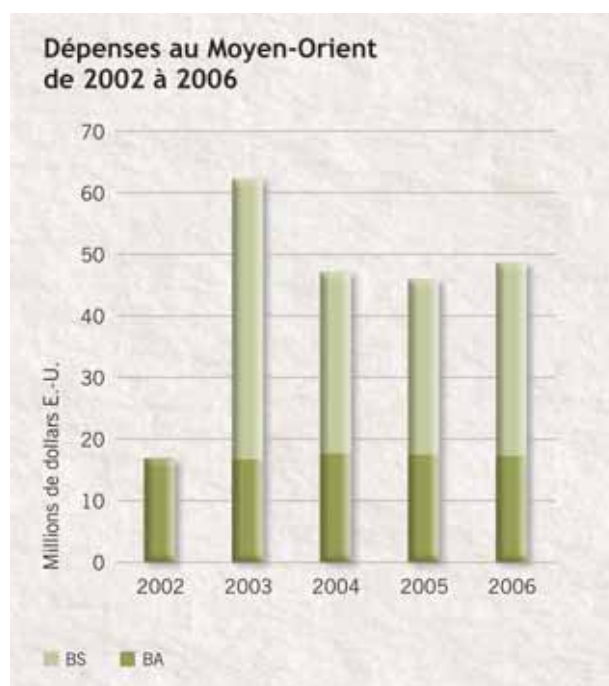
La **République arabe syrienne** a été affectée par la crise au Liban et par la situation en Iraq. Bien que le pays ait maintenu sa politique de la porte ouverte à l'égard des Iraquiens, le nombre considérable d'exilés – supérieur à un million – a lourdement pesé sur les capacités locales, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation. En s'appuyant sur des évaluations des besoins des Iraquiens, conjointement menées par l'UNHCR, le PAM et l'UNICEF, le Haut Commissariat a mis au point des programmes d'appui institutionnel et d'appui individuel ciblé. Le personnel chargé de la protection et des services communautaires est parvenu à entrer en contact avec plusieurs réfugiés qui avaient été contraints de recourir à la prostitution ou au travail des enfants pour survivre et leur a dispensé une aide avec le concours de partenaires d'exécution. Les Iraquiens étaient dans leur très grande

majorité concentrés dans la région de Damas et leur nombre n'a cessé d'augmenter tout au long de l'année. En outre, la République arabe syrienne a accepté quelque 300 réfugiés palestiniens qui ont été transférés au camp d'El Hol.

Informations financières

En 2006, en dépit du plafonnement général qui a réduit le budget de l'UNHCR de 20 pour cent, les opérations de l'Organisation au Moyen-Orient ont dans l'ensemble été bien financées, les programmes supplémentaires pour l'Iraq et pour la situation d'urgence au Liban bénéficiant d'une attention toute particulière. Cependant, l'UNHCR a été contraint de réduire son assistance et ses effectifs dans certains pays, comme l'Égypte et le Yémen, en raison d'un manque de fonds.

Au cours des cinq dernières années, les dépenses engagées au titre du programme annuel sont demeurées stables. En 2003, l'UNHCR a institué un programme supplémentaire pour remédier aux déplacements de population à l'intérieur et à partir de l'Iraq. Les dépenses effectuées dans le cadre de ce programme supplémentaire ont atteint un pic en 2003, le lancement de l'opération nécessitant des achats très importants et le stockage d'une quantité considérable d'articles non alimentaires.



Budget et dépenses (dollars E.-U.)

Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total
Arabie saoudite	3 341 680	0	3 341 680	1 940 632	0	1 940 632
Égypte	5 910 384	1 160 081	7 070 465	4 383 062	116 903	4 499 965
Émirats arabes unis	323 049	0	323 049	149 240	0	149 240
Iraq	2 562 465	18 952 834	21 515 299	1 260 055	15 732 733	16 992 788
Israël	232 138	0	232 138	219 801	0	219 801
Jordanie	2 278 593	3 084 070	5 362 663	1 627 292	1 729 313	3 356 605
Liban	3 066 729	8 663 765	11 730 494	1 588 264	4 382 149	5 970 413
Projets régionaux ²	0	9 794 891	9 794 891	0	8 462 616	8 462 616
République arabe syrienne	2 441 632	1 502 202	3 943 834	1 703 102	1 058 990	2 762 092
Yémen	4 689 993	0	4 689 993	4 393 755	0	4 393 755
Total	24 846 662	43 157 843	68 004 505	17 265 203	31 482 704	48 747 907

¹ N'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses indirectes de l'UNHCR.

² Inclut la réintégration et le rapatriement des réfugiés irakiens et autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR et l'assistance d'urgence aux personnes déplacées au Moyen-Orient.

Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Affectation	Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire
Moyen-Orient			
	<i>Australia for UNHCR</i>	0	79 629
	Allemagne	0	318 878
	Canada	0	884 956
	Commission européenne	0	1 916 536
	Danemark	0	841 751
	<i>Deutsche Stiftung für UNO-Flüchtlingshilfe E.V.</i>	0	191 327
	Donateurs privés en Autriche	0	3 467
	Donateurs privés au Brésil	0	1 945
	Donateurs privés au Canada	0	102 753
	Donateurs privés en Grèce	0	157 910
	Donateurs privés en Italie	0	66 617
	Donations en ligne (Siège)	0	15 790
	Espagne	0	1 020 284
	Estonie	0	40 760
	États-Unis	3 587 575	4 200 000
	Finlande	0	1 389 562
	Fondation Shinnyo-en (Japon)	0	50 000
	France	0	1 275 510
	<i>Japan Association for UNHCR</i>	0	134 199
	Japon	0	500 000
	Luxembourg	0	318 878
	Norvège	0	1 121 490
	Suède	2 512 563	1 103 448
	<i>USA for UNHCR</i>	0	16 547
Sous-total		6 100 138	15 752 236
Égypte			
	Commission européenne	545 174	0
	Danemark	34 247	0
	États-Unis	1 370 000	0
	Pays-Bas	99 175	0
Sous-total		2 048 596	0

Affectation	Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire
Iraq			
	<i>Australia for UNHCR</i>	0	299 958
	Fonds fiduciaire du Groupe des Nations Unies pour le développement en Iraq	0	1 972 000
	Irlande	0	658 762
	<i>Japan Association for UNHCR</i>	0	16 164
	Japon	0	500 000
	Norvège	0	1 597 444
	Royaume-Uni	0	265 905
	Suisse	0	165 289
Sous-total		0	5 475 521
Jordanie			
	Allemagne	329 381	0
	États-Unis	36 158	0
	Suède	565 955	0
Sous-total		931 493	0
Liban			
	Allemagne	0	159 439
	Assemblée mondiale de la jeunesse musulmane (République arabe syrienne)	0	5 000
	<i>Australia for UNHCR</i>	3 756	0
	Donateurs privés en Grèce	2 086	0
	Donateurs privés en Italie	36 256	0
	Donateurs privés en Nouvelle-Zélande	688	0
	<i>España con ACNUR</i>	31 896	0
	États-Unis	308 563	0
	Fondation Al Walid Ben Talal (République arabe syrienne)	0	100 000
	Irlande	0	251 256
	<i>Japan Association for UNHCR</i>	46 963	0
	Liban	68 000	0
	Norvège	194 558	0
	République arabe syrienne	0	1 000 000
	<i>USA for UNHCR</i>	3 460	0
Sous-total		696 226	1 515 695
République arabe syrienne			
	Allemagne	329 381	159 439
	États-Unis	25 525	0
	Norvège	17 306	0
	Suède	565 955	0
	Suisse	0	78 740
Sous-total		938 166	238 179
Yémen			
	Commission européenne	232 641	0
	États-Unis	18 872	0
	Japon	200 000	0
	Norvège	17 306	0
	Société du Croissant-Rouge (Émirats arabes unis)	4 995	0
Sous-total		473 813	0
Total		11 188 433	22 981 631